

Avis public de révision de la liste électorale

Municipalité : PORTNEUF Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, M. Vincent Lévesque Dostie, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 3 octobre 2025. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
 - vous avez 18 ans accomplis;
 - vous avez la citoyenneté canadienne;
 - vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
 - vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.
- De plus, le 2 novembre 2025, vous devez remplir l'une des deux conditions suivantes :
 - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
 - Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.

4. Vous pourrez consulter la liste électorale à l'Hôtel de Ville du **lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30** et le **vendredi de 9 h à 13 h**. Notez que l'Hôtel de Ville est fermé le 13 octobre.

Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, vous pourrez aussi y présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision, qui siège à cet endroit.

Adresse : 655, avenue de l'Église, Portneuf, Qc, G0A 2Y0.

AVIS PUBLIC

Durant les plages horaires suivantes :

- Mercredi 15 octobre et lundi 20 octobre de 9 h à 16 h 30
- Jeudi le 16 octobre et mardi 21 octobre de 12 h à 20 h

En dehors de ces plages horaires, les demandes de révision ne seront pas possibles.

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse du domicile précédent de cette personne et présenter deux documents : l'un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez joindre le président d'élection (ou encore ses adjointes) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Président d'élection :

Vincent Lévesque Dostie

Adresse : 655, avenue de l'Église, Portneuf, Qc, GA 2Y0

Téléphone : 418-286-3844 poste 18

Adjointes :

Morgane Zaffalon

Adresse : 655, avenue de l'Église, Portneuf, Qc, GA 2Y0

Téléphone : 418-286-3844 poste 14

Jacinthe Gagnon

Adresse : 655, avenue de l'Église, Portneuf, Qc, GA 2Y0

Téléphone : 418-286-3844 poste 22

Signature

Fait à Portneuf, le 11 octobre 2025.

Président d'élection